

Le Jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir met à l'honneur les vignobles du Beaujolais.

Frédéric Berne grand gagnant de cette première édition du concours créé par AdVini et SupAgro Fondation.

La première édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, initié par AdVini avec le soutien de SupAgro Fondation, et la participation des élèves ingénieurs et des enseignants de l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du vin de Montpellier SupAgro, a dépassé les attentes des organisateurs avec une cinquantaine de dossiers de candidature.

Les sept finalistes se sont retrouvés au Mas Neuf, propriété viticole qui abrite l'Ecole des Vins AdVini, les 10 et 11 mars dernier pour rencontrer les membres du jury réunis autour d'Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini.

A l'issue des présentations, Frédéric Berne, jeune vigneron installé depuis le millésime 2014 au Château des Vergers, au cœur du vignoble du Beaujolais, a été déclaré vainqueur à l'unanimité. Un véritable projet de vie vigneronne dans un contexte régional difficile mais à fort potentiel qualitatif qu'il entend bien mettre en avant sur les plus belles tables de France et du Monde pour en redorer l'image.

« *En Beaujolais, nous avons un beau challenge, celui de redorer l'image de notre région, montrer qu'il y a des vins de qualité, produits sur de très grands terroirs et un somptueux patrimoine* » a déclaré Frédéric Berne, le vainqueur, qui compte bien donner le maximum pour le faire reconnaître.

En ce qui concerne le deuxième prix, le jury a été séduit par une idée originale de réhabilitation d'un vignoble oublié en zone de montagne : Le Domaine des Hauts Lieux, neufs siècles de tradition viticole, qui n'a pas survécu à la crise du phylloxera. Deux passionnés de vignobles d'altitude, Mickaël Olivon et Pierre Fonteneau, ont présenté leur projet de reprise de l'exploitation.

Ce projet mérite d'être soutenu, mais le jury a jugé prématuré de lui attribuer dès à présent les fonds prévus au Concours. Il a été décidé de reconduire le projet des néo-vignerons dans les sept finalistes de la prochaine édition qui sera donc dotée d'un premier prix et de deux seconds.



Frédéric Berne



Vignoble de Lantignié

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, destiné à soutenir l'installation de jeunes vignerons talentueux sur des terroirs prometteurs, est doté d'un premier prix de 50 000 € et de sept jours d'accompagnement par les membres du Jury et du Comité Exécutif d'AdVini sur deux ans, et d'un second prix de 30 000€ et de trois jours d'accompagnement.

Les membres du Jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir sont :

- Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini
- Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé Vins de France Agrimer
- Thierry Desseauve, Journaliste
- Alain Marty, Journaliste et Président du Wine & Business Club, représenté par Frédérique Hermine
- Alain Dutournier, Chef étoilé
- Stéphane Derenoncourt, Consultant Vigne et Vin
- Hervé Hannin, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de La Vigne et du Vin

Les prix seront remis aux candidats en présence de nombreuses personnalités de la filière le 9 juin prochain au Club Français du Vin, 44 rue de Vivienne à Paris.

Acteur fédérateur de la filière viticole française, AdVini souhaite en souligner les talents incomparables de la filière française, dans les différents bassins de production viticole, dans un contexte international très dynamique.

Le vin séduit de plus en plus de nouveaux consommateurs à travers le Monde. La France et ses jeunes vignerons doivent s'inscrire dans cette dynamique en s'appuyant sur la grande qualité de ses terroirs, de ses hommes et de leur savoir-faire.

Grâce à cette initiative, AdVini espère donner du cœur à l'ouvrage à tous les jeunes vignerons passionnés et entraîner d'autres projets pour que triomphent les vins français » annonce Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini

Contacts :

Contact Presse : Clément Holtz (AdVini) clement.holtz@advini.com

SupAgro Fondation : Matthieu Vezolles, matthieu.vezolles@supagro.fr

IHEV Montpellier SupAgro : Hervé Hannin, herve.hannin@supagro.fr
